



DÉPÊCHES

Nouvelles de Montréal

Montréal, 8 novembre. — Une enquête a eu lieu sur la mort de Michel Millen, et le jury a rendu un verdict de : Mort d'une maladie de cœur.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 8 novembre. — Des télégrammes de la Colombie Anglaise confirment le rapport que le parti vénéral a échappé à la catastrophe, alors qu'il était en route à Victoria à Vancouver.

NOUVELLES

Un journaliste de St-Romuald, était dans un état d'ivresse, telle qu'il a voulu prendre possession du poste central de police.

Un vieil homme de 70 ans, s'est assoupli jeudi. Ce matin il a été condamné à quinze jours de prison.

Un monsieur qui s'est fait servir des huîtres et qui est parti sans payer devait être arrêté hier soir.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Ce révérend Père se rend à Tracadie (Nouveau-Brunswick) où il y a un monastère de trapistes, établi depuis nombre d'années. Il est chargé de faire la visite des monastères de son ordre en Amérique.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

Le très révérend Père Jean-Marie, abbé miré de la Trappe de Bellefontaine (France), était jeudi en cette ville l'hôte de notre célèbre herbologiste J. E. P. Racicot.

VENTE D'IMMEUBLES - L'ENCHÈRE

PAR F. ALP. ST-LAURENT LUNDI, LE 11 NOVEMBRE

Le soussigné vendra à son bureau, No. 120 rue St-Pierre, les immeubles suivants, savoir :

1. Lot No. 3775 du cadastre officiel de la cité de Québec. Ce terrain se trouve situé au Mont-Plaisant dans un des plus beaux sites de la ville, voisin de la résidence de col. H. Evanturel.

2. Deux lots situés rue Richmond, faubourg St-Jean, No. 3688 du cadastre officiel de Québec, mesurant 87 pieds de front sur 60 de profondeur.

3. Un terrain situé rue St-Georges, faubourg St-Jean, No. 3785 du cadastre officiel, mesurant 32 1/2 de front sur 57 1/2 de profondeur, avec une maison en bois à deux étages, circonstances et dépendances.

4. La magnifique propriété de feu Joseph Hardy, située No. 43, rue Sous le-Port, No. 2287 du cadastre officiel de la cité de Québec, mesurant 20 pieds de front sur 35 de profondeur, avec une magnifique maison en pierre à deux étages, meublé au premier, logement privé au deuxième.

5. La magnifique résidence de campagne à l'encourgeure des chemins St-Louis et Gomin, connu sous le nom de Cottage, à 1 1/2 mille de distance de la barrière St-Louis, avec 3 arpents de terre cultivable et d'arbres fruitiers, jardins, terrain pour jeu de croquet et Lawn Tennis, cottage, maison pour cochier, hangars, glacière, étable, remis, etc.

6. La magnifique résidence de campagne à l'encourgeure des chemins St-Louis et Gomin, connu sous le nom de Cottage, à 1 1/2 mille de distance de la barrière St-Louis, avec 3 arpents de terre cultivable et d'arbres fruitiers, jardins, terrain pour jeu de croquet et Lawn Tennis, cottage, maison pour cochier, hangars, glacière, étable, remis, etc.

7. Un terrain situé à l'Ange-Gardien, 8 1/2 milles de Québec, avec une magnifique maison en pierre, façade en brique à deux étages, etc.

8. Un terrain situé à l'Ange-Gardien, à quelques pas du Saule Montmorency, avec maison en brique à deux étages, circonstances et dépendances.

Plusieurs lots à bâtir, situés sur le chemin Ste-Foye et à l'Avenue des Erables.

Pour toutes autres informations, s'adresser au soussigné.

La vente à 11 heures A.M. F. ALP. ST-LAURENT, Encanteur et Agent d'Immeubles, No. 121 rue St-Pierre.

6 novembre. — e.j.

6 novembre. — e.j.

6 novembre. — e.j.

CHÉMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

CHÉMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu et d'Ontario

Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon le lundi, mercredi et vendredi.

Le steamer MONTREAL, capitaine L. H. Roy, le mardi, jeudi et samedi, arrêtera à Batiscan, Trois-Rivières et Soré, laissant Québec.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer UNION, capitaine L. Couchois, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

AU FEU! AU FEU! AU FEU!

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES ENDOMMAGÉES PAR L'EAU

Mardi, 5 Nov. 1889

La réouverture du magasin populaire de FORTIER & ROYER, aura lieu le jour ci-haut mentionné, à leur poste d'affaire, No. 11, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE.

Attendez à Mardi, pour acheter à BON MARCHÉ

FORTIER & ROYER

NO 11, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE, QUÉBEC. NO 11

VINAIGRE! VINAIGRE!

SI VOUS VOULEZ FAIRE DE BONNES MARINADES EMPLOYEZ LE VINAIGRE

Drouin, Freres & Cie

FABRICANTS DE VINAIGRE ET MARINADES

27, Rue Smith, St-Roch, Québec

EN VENTE

Chez les épiciers de gros de la Basse-Ville, tel que JOHN ROSS & Cie, NAZAIRE TURCOTTE, J. B. BEDARD & FRERES et chez tous les épiciers de détail de Québec et Lévis, et à LA MANUFACTURE ou à notre agent, C. N. LAFOND, 65 rue Colomb, St-Roch, Québec.

Le célèbre Coupoir à l'Ensilage et à Fourrage

"ROSS"

Le meilleur, le plus durable, le plus puissant et le plus satisfaisant. A reçu plus de prix que toute autre machinerie agricole construite en Amérique.

W. A. ROSS, 30, rue St-Paul, Québec.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.; arrive à New-York à 11.40 p.m.

Le train de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p.m., de Lévis à 1.35 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.32 p.m., arrive à Sherbrooke à 4.15 p.m., arrive à New-York à 10.10 p.m.; arrive à Boston à 11.30 p.m.; arrive à New-York à 11.40

Union Bank of Canada
CAPITAL PAYE. \$1,200,000
RESERVE. 150,000
BUREAU PRINCIPAL: A QUÉBEC

Vente Annuelle Comptant
Afin de faire de l'espace pour les immenses achats faits par M. A. E. SEIFERT, sur les différents marchés d'Europe, nous nous proposons de disposer d'une grande partie de notre présent stock, à une réduction considérable.

GERVAIS & HUDON
Importateurs d'Instruments de Musique
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET FABRIQUE CANADIENNE.

Feuilleton de L'ELECTEUR
107
LA DENT DU RAT

Imitation de Loure
DEPUIS \$2.00 à \$3.50
Imitation de Loure, (3) \$5 à \$15
Étoffes à Manteaux.

Chaque vente est strictement comptant
Les articles suivants sont d'une grande valeur exceptionnelle:
Montres, Remontoirs avec mise à l'heure, pour enfants, en argent sterling: \$5.00, \$5.50 et \$6.00.

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine
219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC 219
Téléphone 278

— Ils ne sont que deux dans cette barque. Eh! pardieu! voilà qui est étrange.... Le bonhomme assis à l'arrière, et qui tient la barre, ressemble terriblement..... Mais c'est invraisemblable, question de caractère sans doute..... Brin-d'Amour sitôt sur ses pieds!....

F.-X. LEPAGE
RUE DE LA COLONNE, SAINT-ROCH
Terre à Vendre

Venant d'être mis en vente
200 abat-jour, nouveau style, en papier, soie, dentelle, cuivre. Supports d'abat-jour en nickle, cuivre.

LOTTERIE NATIONALE
M. LE CURE A. LABELLE
Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chap. 36.

Et la distance grandissant à chaque impulsion de l'hélice, il ne put bientôt plus distinguer que confusément l'archipel des Verdelets.

A Vendre
UNE PROPRIÉTÉ située dans le village de Beauport, Lac St-Jean, près de l'église et de la station du chemin de fer.

G. SEIFERT
BAZAR EUROPÉEN
34 Rue de la Fabrique 34
TELEPHONE 147

Victor Marier
Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83, rue d'Aiguillon.

— Mais il n'a pu tenir la mer et louvoyer depuis deux heures. — Pour ça, vous pensez bien qu'il est à Jersey, au port Sainte-Catherine. A quoi bon fatiguer sa membrure? De Jersey aux Verdelets, en une heure il se trouvera transporté.

J. E. MORRISON
Chimiste et Droguiste
31 RUE ST-JACQUES
A VENDRE

Whitehead & Turner Canada Life Ass. Coy.
OFFERENT EN VENTE
1,000 demi-caisses de Caudles de premier choix.

La Compagnie Chinie
QUEBEC
Ancienne maison METHOT fondée en 1808
Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

— Où est la "Séraphita"? se demandait Jacques. Si le capitaine Duclair n'a pas prévu cet ouragan terrible, il peut être entraîné bien loin en voulant éviter ces brisants. Mais non; c'est un marin expérimenté, et il aura rallié Jersey ou Guernesey pour quelques heures.

J. E. MORRISON
Chimiste et Droguiste
31 RUE ST-JACQUES
A VENDRE

Whitehead & Turner
Aux Marchands
Campagne et autres
200 Haches clapets
\$6 la doz. comptant

COMMERCE de GROS et de DÉTAIL
PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES:
CLOUTERIE VENTADOUR, Beauport
FABRIQUE de MOULANGES, rue de la chapelle, St-Roch

— Vous savez que, pour moi, le péril sera une séduction, répondit Bruno.

J. E. MORRISON
Chimiste et Droguiste
31 RUE ST-JACQUES
A VENDRE

J. E. MARTINEAU
129 Rue St-Joseph, St-Roch, Québec
27 Correspondance sollicitée

Johnson's Decorators
PURE WHITE LEAD
WARRANTED PURE LEAD

— Nous attendons ce soir un bâtiment qui revient de la Havane..... et qui nous ramène un ami.

J. E. MORRISON
Chimiste et Droguiste
31 RUE ST-JACQUES
A VENDRE

MADDER & ELLIS
Bureau: No 131 Rue Saint-Pierre
Grandes Réductions
NETTES ET LORGNONS

DEMERS & RIVERIN
RUE ST-PAUL, BASSE-VILLE
Fonderie et Entrepôts
DE POELES

— Ce qui est plus probable, dit Lolif.

D. MORGAN
Habits, un magnifique choix pour l'automne et l'hiver.

G. LAMONTAGNE
BIJOUTIER
112-114 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch 112-114

VIN AU QUINQUINA FERRUGINEUX
DR. ED. MORIN
Recommandé contre: Appauvrissement du Sang, Anémie, Chlorose.

— Mais ne puis-je au moins savoir le nom de l'homme? — Hoël! — Hoël!..... il a survécu? — Oui.

che-Jugon, si vous l'y aidez.....
— Je ferai ce que vous me direz de faire..... Hoël vivant! Mais au profit de qui veut-il donc confondre les La Roche-Jugon.
— Voilà ce que vous saurez ce soir. Vous êtes prêt?.....
— Au péril de ma vie, je vous jure de faire tout ce qui dépendra humainement de moi pour que Hoël parvienne sain et sauf aux Verdelets.
— C'est bien.
— Voyez, dit Lolif.
Et il montrait une grande échancrure dans les nuages à l'horizon.
— C'est la fin du grain?.....
— Oui!..... seulement la mer me paraît singulièrement démentée. Nous aurons fort à faire.
— Lolif, as-tu déjà rencontré la "Séraphita"?
— Le bâtiment à Duclair,.... certes.
— C'est celui que nous attendons.
— Un fier marin,..... Duclair,..... et un rude homme.....
— Le crois-tu de caractère à s'aventurer dans la baie de Saint-Basque par le temps que voilà?
— Pour cela, n'en doutez pas. Il connaît admirablement nos côtes; ce n'est pas un coup de vent comme celui-là qui l'arrêtera. D'ailleurs, le phare est là pour assurer ses distances. A trois cents brasses, il peut sans inconvénient mettre en panne et descendre en canot.
— Mais il n'a pu tenir la mer et louvoyer depuis deux heures.
— Pour ça, vous pensez bien qu'il est à Jersey, au port Sainte-Catherine. A quoi bon fatiguer sa membrure? De Jersey aux Verdelets, en une heure il se trouvera transporté.
— Alors, tu augures bien de soirs?
— Dame! monsieur Jacques, avec le vent, les nuages, les lames et le reste, il faut toujours être prêt à décompter. Mais la petite brise de terre que nous sentons d'ici, va toujours nous balayer ces gros noir audalà, qui nous cachent les étoiles, et quand le matelot voit son étoile, il a confiance.
— Bruno était tout absorbé. Il n'eût pas osé adresser à Jacques une question de plus. Mais la résurrection d'Hoël, qu'il croyait resté sous les décombres de l'hacienda, le troublait au dernier point. Qu'allait-il apprendre de lui? Quel accueil en recevrait-il? Cette pensée lui donnait le frisson.
— Mais un coup d'œil jeté sur Jacques lui rendait sa confiance. Il le savait incapable de le tromper. Il ne pouvait douter de sa parole.
— Laissons-les faire, se dit-il, et obéissons. A quoi bon me tenailler l'esprit pour comprendre? J'ai une tâche à remplir, ne pensons plus qu'à cela et à le satisfaire.
— Quand on quitta la table, tout son sang-froid lui était revenu.
— A dix heures, le yacht, appareillé et sorti du port avec ses fanaux à demi-feu.
— La nuit était claire, bien que l'ouest recélé encore une collection d'épais nimbos, qui prouvaient que l'ouragan n'avait pas dit son dernier mot. Mais l'accalmie pouvait durer longtemps.
— Il s'avançaient, guidés par la lumière du phare.
— Mais la mer se faisait de plus en plus dure. Le yacht dansait étrangement sous la lame.
— Il faut gagner au large, dit Lolif. Nous jouons trop gros jeu en abordant l'archipel par le travers. Cette diable de brise nous roulerait sur les brisants.
— Gagnons au large, répondit Jacques: qui sait si nous ne rencontrerons pas la "Séraphita" à mi-route!
— Lolif, fuyant devant le flot, dirigea le yacht au nord-est, marchant vers Guernesey. Son intention n'était pas de pousser si avant. Il comptait simplement décrire un arc de cercle autour du phare, dont il apercevait les feux qui lui servaient de point de repère. Mais quand il eut ainsi louvoyé un quart d'heure, un changement subit se fit dans l'atmosphère.
— Quelques minutes encore, et il fut obligé d'allumer tous ses fanaux. On n'y voyait plus sur le pont pour la manœuvre.
— Le feu du phare, cependant, scintillait toujours, dominant cette nuit subite.
— Le brouillard!.....
A continuer

Éboulement désastreux de septembre... L'écroulement de la Terrasse a été...

Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique

Voici le compte-rendu officiel de la dernière séance du comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique...

Un jeune homme de 22 ans, nommé Joseph Girard, fils de Marcel, de St-Félicien...

Vous avez annoncé que les travaux sur l'embranchement de Chicoutimi avaient été suspendus...

L'honorable M. Haggart nous a promis lorsqu'il est venu nous visiter, que nous aurions la malle par voie ferrée...

M. le juge stipendiaire A. A. Hudon était à Roberval, le 9 octobre dernier...

Proposé par le Dr Heneker, secondé par le rév. Dr Cornish, et adopté sur division...

Lo Que le comité a appris avec beaucoup de satisfaction que le gouvernement avait l'intention d'introduire la législation nécessaire pour rétablir et perpétuer le fidé-commiss des biens des défunts...

Lo Que ce comité désire exprimer sa volonté de coopérer à cette législation, si l'on veut bien l'informer de sa nature, et proposer respectueusement qu'en autant qu'elle a rapport à la loi précédente, le statut soit en la forme d'un acte déclaratoire...

Lo Que ce comité prie l'honorable premier ministre de la province de vouloir bien accepter ses remerciements de son intention exprimée de réviser la proposition de l'octroi accordé aux protestants...

Lo Que ce comité désire en outre expliquer sa position quant à l'octroi des \$60,000 et dire que dans sa réponse à la lettre du premier ministre, son intention n'était pas d'accepter ou de refuser formellement le dit octroi sous condition ou autrement; le comité ne croit pas posséder le droit de refuser un octroi accordé par la législature pour des fins d'éducation, mais croit qu'il est de son devoir d'appeler l'attention du gouvernement sur toute question affectant les intérêts éducationnels communs à sa charge...

Lo Quant aux déclarations faites par ce comité dans ses résolutions du 25 septembre dernier au sujet de la manière d'administrer ce fond, ce comité est encore d'opinion que ces déclarations étaient convenables et nécessaires dans les circonstances; mais au même temps, il reconnaît que ces questions doivent être laissées à la décision de la Législature...

Lo Que ce comité désire aussi déclarer très distinctement qu'il ne désire en aucune façon critiquer défavorablement les membres protestants de la législature, et que, ayant entendu les explications données par le secrétaire en mai dernier et à la présente réunion sur les points soulevés par l'honorable premier ministre, comme ses explications satisfaisantes, (Rév. Dr Cook, rév. Dr Weir et Dr Henning dissentient);

En réponse à une communication des commissaires du bureau des écoles protestantes de Montréal contre l'acceptation de l'octroi de \$60,000, le comité répond qu'il n'a pas le pouvoir d'accepter ou de refuser au nom des protestants de cette province un octroi fait par la législature; tout son devoir en cette matière consistant à placer ou à distribuer cette somme ou son revenu conformément à la loi.

Le comité a dit les voix et moyens présents un rapport détaillé de la position financière du comité et sur le caractère précaire des sources de revenu pour faire face à des dépenses fixes. Le sous-comité a été chargé de s'entendre avec le surintendant à ce sujet.

COURRIER DE ROBERVAL

(De notre correspondant particulier.) 6 octobre, 1889.

Les nouvelles sont assez rares de ce temps-ci à Roberval, et je ne demande ou commentant ce courrier de qui ou de quoi vais-je parler? Les sujets ne manquent pas pour une plume facile, mais voilà, il faut une tournure et sous ce rapport, je ressemble à la Bédouine, je n'en ai pas!

Ah! la Bédouine en voilà un personnage; c'est la tuck de Roberval, tout le monde l'aime, l'aide, et on ne jure que par la Bédouine, (sans pitié), on est même en frais de lui bâtir à la corvée, une maisonnette dans le village pour abriter ses vieux jours. C'est une charité bien placée.

Parler de la neige serait encore prématuré; à peine en tombe-t-il un brin par-ci par-là pour nous avertir de nous tenir prêt. Les bêtes à cornes et les moutons sont encore à l'herbe; on labourait encore au commencement de la semaine; vous pouvez juger par là si j'avais raison de vous dire sur ma dernière dépêche que nous étions loin d'être en hiver. Mais nos beaux jours sont finis, et il ne faudra pas être surpris si quelqu'un de ces matins on se réveille avec un pied de neige dans les chemins.

M. Georges Audette, agent des terres de la Couronne, a fait en septembre dernier l'inspection de la partie sous vente

du canton Taillon. Ce canton a été chiné dans l'été et l'hiver 1884-85 et mis sous vente en 1886. Aujourd'hui on y voit une jolie petite chapelle de 20x30 pieds et une quinzaine de familles résidentes.

Grâce à l'aide pécuniaire du gouvernement provincial, le chemin Archaubault a pu être ouvert jusqu'à ce canton, ce qui va aider énormément à la colonisation de cette partie du Lac. Il est absolument nécessaire que ce chemin se continue jusqu'à la rivière Peribonka et l'on est en lieu d'espérer que le gouvernement le fera faire aussitôt après les semences d'été prochain. Il faudrait aussi de toute nécessité que les endroits saumureux qui se trouvent sur les 2me et 3me rangs (à partir du No. 31) fussent améliorés avant de les mettre en vente. Il faudrait que le gouvernement ferait à titre d'essai le drainage de ces terrains, chose qui pourrait se faire facilement, à peu de frais, et mettrait accessible à la culture une grande partie considérable du terrain de premier qualité, qui ne pourrait être stable avantageusement sans cela par des colons pauvres.

Un jeune homme de 22 ans, nommé Joseph Girard, fils de Marcel, de St-Félicien, s'est fait écraser à mort dans les chantiers à Ottawa, par un lot de billots qui lui est déboulé sur le corps.

Vous avez annoncé que les travaux sur l'embranchement de Chicoutimi avaient été suspendus. Vous avez fait erreur, car il n'y travaille pas un seul homme; vous avez sans doute voulu parler de l'embranchement de Lorette où plus de 200 hommes travaillent actuellement.

L'honorable M. Haggart nous a promis lorsqu'il est venu nous visiter, que nous aurions la malle par voie ferrée sous peu. Il y a de cela quatre grandes semaines et en l'en voir, petit Jean s'ils viennent! La question doit être plus que jamais sous considération et nous ne perdons pas espoir.

M. le juge stipendiaire A. A. Hudon était à Roberval, le 9 octobre dernier, pour réviser les listes électorales. Il est regrettable que ce nouveau système inventé par le gouvernement fédéral ne soit pas mieux compris, surtout dans les campagnes. A Roberval un seul nom a été ajouté à la liste des votants lorsque des centaines de personnes auraient dû se faire inscrire. On est toujours sous l'impression que c'est encore le conseil du village qui fait cette liste, et il faudrait que dans chaque paroisse quelqu'un s'occupât de la chose. C'est ce que je ferai l'année prochaine pour Roberval.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

En parlant du concert qui a eu lieu à Roberval, le 29 septembre dernier, je disais: Le docteur X joue de l'archet tout aussi bien qu'il joue le violon, sinon mieux. Ce sera mieux vu, mais un médaille et prouve que l'on peut assommer quelqu'un tout en voulant lui faire un compliment mérité.

Depuis le printemps dernier, on s'aperçoit qu'une nouvelle classe de citoyens s'est glissée parmi notre honnête population. On nous voit le bois de chauffage, on dénonce les latheries, on enlève beurre, viande, lait, on démolit les vitres des magasins, etc. Police! au voleur!

Comment rappeler l'angoisse qui oppresse son cœur lorsqu'un incendie désastreux chassait les enfants de leur asile de paix et de bonheur.

C'est un long martyre pour cette mère si affectueuse de voir ses enfants, sans doute bien traités et considérés, mais nécessairement privés de bien des amusements et des douceurs, puisque le local était bien étroit; le retour à l'Hospice fut salué par de sincères actions de grâces. Dans le temps de maladie, son titre de supérieure, bien loin de la penser de la sollicitude due aux affligés, était pour elle une raison de veiller sur ces chères malades sans se départir de ses autres occupations, ne tenant aucun compte de la fatigue, elle se dévouait pour le bien de ses enfants. Cet été plus que jamais la malade a visité notre Hospice; pendant deux mois notre bien-aimée Supérieure, malade elle-même, s'est consumée aux soins de ses chères malades; elle est tombée épuisée et sans aucun espoir véritable de guérison. Les prières, les prières, les vœux, tout a été impuissant auprès de Dieu, nous bénissons la main qui nous frappe! Après avoir été la Fondatrice de l'Hospice St-Charles, Mère St-Louis en a été la vie, l'âme et l'existence pendant plus de vingt ans; elle continuera dans les cieux à en être la gardienne et la protectrice.

LES ÉLÈVES DE L'HOSPICE ST-CHARLES.

PALAIS DE JUSTICE

Les jugements suivants ont été rendus hier à la Cour Supérieure par Son Honneur le juge Casault:

Ex parte Paradis.—Motion pour certiorari envoyée avec frais contre le pétitionnaire.

Lacoste vs Beaudet.—Motion pour permission de plaider, accordée, et le défendeur devra plaider infra 48 heures sur paiement préalable des frais.

Cité de Québec vs Société de Prêts et Placements et al.—Requête pour nommer des commissaires, accordée, et MM. Owen Murphy, agent d'assurance, T. B. Bertrand et Simon Peters sont nommés à cet effet. Ils devront commencer le vingt-trois novembre et terminer leurs travaux le 20 décembre prochain.

Diago vs Cité de Québec.—Convention maintenue et certiorari renvoyé avec frais contre le requérant.

Laffamme vs Cité de Québec.—Convention maintenue et certiorari renvoyé avec frais contre le requérant.

Ces deux derniers jugements confirment des jugements rendus par Son Honneur le Recorder.

COUR DE CIRCUIT

Jugements rendus hier par Son Honneur le juge Andrews.

Vezina vs Vezina et Angers opposant.—Opposition maintenue sans frais.

Barbeau vs Simard, Simard demandeur incident, Barbeau défendeur incident.—Jugement pour \$35.15 et intérêt, le surplus de la demande du demandeur chant compensé par les dommages réclamés par le plaigneur du défendeur et la demande incidente; le tout accordé en faveur du défendeur et demandeur incident tant sur demande principale que sur demande incidente distraints.

Corporation Stoneham vs Eglinton.—Jugement pour \$5.03 intérêt et dépens distraints.

Anderson vs Bayville.—Jugement pour demandeur.

Corriveau vs Marcoux.—Cause retirée aux experts.

Kinsella vs Marquis.—Jugement pour demandeur.

Belanger vs Croteau et Fréchette, opposant.—Opposition maintenue avec dépens contre le défendeur.

Pageau vs Paradis.—Offres déclarées bonnes et valables, action renvoyée avec dépens.

Hébert vs Walsh.—Jugement pour demandeur.

Dugal vs Robitaille.—Action renvoyée avec dépens.

Turot vs Beaudoin.—Jugement pour Demandeur.

Jacques vs Caron.—Action renvoyée avec dépens.

Garrigue vs Daly et al.—Jugement déclarant saisie-revendition bonne et valable avec dépens.

Corriveau vs Lauzon.—Jugement pour le Demandeur.

Darveau vs Druet.—Action renvoyée avec dépens.

Arial et al. vs Moroney et Clouette, mis en cause.—Jugement pour le demandeur.

Giroux vs Laplante.—Jugement pour le demandeur.

Fiset vs Cie chemin de fer, rues de Québec.—Exception à la forme renvoyée avec dépens.

Dédard vs Beaulieu et Allyn et al. T. S.—Motion du demandeur retirée sans frais.

Letellier vs Chaperon et Cimon, tiers-saisi.—Jugement contre tiers-saisi sans frais.

Caron vs Dion.—Jugement pour demandeur.

Laprise vs Miller.—Jugement pour demandeur.

Gazzo vs Heran.—Permis au demandeur d'amener sa déclaration et au défendeur de plaider de nouveau.

Aubert vs Paquet.—Jugement pour demandeur.

Dechéne vs Bourget.—Jugement pour demandeur.

Frost et al. vs Fecteau.—Jugement pour demandeur.

Lambert vs Maddison.—Jugement pour demandeur.

Parent vs Asselin.—Jugement pour demandeur.

Frost et al., Morin.—Jugement pour les demandeurs.

Parent vs Portugais.—Jugement pour le demandeur.

Personnel

Madame F. Roy et Mademoiselle Benoit, de cette ville, sont parties, jeudi pour l'Europe.

Nous apprenons avec plaisir que Madame veuve George Pelletier, de Fraserville, dont nous annonçons la maladie, ces jours derniers, est maintenant complètement rétablie.

Police et feu. Il y avait quatre prisonniers hier soir aux différentes stations de police. A 8 heures hier soir, alarme de feu à la boîte 61, pour feu de cheminée à St-Roch.

Paquebot "Allan". Le steamer de la malle Peruvian capitaine Wallace, de Liverpool, en route pour Baltimore via St-Jean Terre-Neuve et Halifax est arrivé à St-Jean jeudi soir.

Le steamer Siberian de la même ligne, capitaine Moore, est arrivé en notre port hier matin et est parti pour Montréal hier midi.

Certains rumeurs contredites par le sous-chef de police. Nous avons interrogé le sous-chef de police Walsh hier soir, au sujet des rumeurs de certains journaux que nous avons nous-même publiés à titre de rumeurs, à propos de certains brigandages qui auraient été perpétrés dernièrement dans la rue Champlain. M. Walsh nous informe qu'aucune plainte n'a été portée et qu'il est sous l'impression que toute l'histoire est de la haute fantaisie. Un constable est constamment sur les lieux et n'a rien vu.

Novelles religieuses. Le Rev. Mess. J. B. Grenier, curé de St-Thomas, vient d'être nommé à la cure de St-Tite, et le Rev. Mess. Janello lui succède comme curé de St-Théodore.

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Guertin, curé de St-Casimir, ne prend pas de mieux, et qu'il diminue insensiblement.

Le Souverain Pontife promulguera au commencement du mois prochain une importante encyclique sur les questions sociales du jour.

Le Rév. M. Bernier, jeune prêtre du Séminaire de Rimouski, mort de phthisie à l'île-Verte, ces jours derniers, n'a pu dire messe qu'une fois avant de mourir.

Malle d'Europe. Le steamer le "Vancouver" de la ligne Dominion est attendu en notre port ce soir avec les malle d'Europe. C'est le dernier steamer qui transportera les malle d'Europe à Québec cette année; à l'avenir les steamers de la malle arriveront à Halifax.

Timbres poste. Le public se plaint amèrement, depuis quelque temps, des timbres poste. Le mullage est de mauvaise qualité et les timbres ne tiennent pas sur les enveloppes. Un grand nombre de lettres retournent aux expéditeurs parce qu'elles sont dépourvues de timbres, bien que ces lettres aient été dûment affranchies.

Il en résulte de graves inconvénients que les autorités devraient s'efforcer de faire disparaître.

Arrivages au havre du Palais. Pelican, capitaine Albert Bouchard, Québec, bois.

Hermine, capitaine Eugène Tremblay, Trois-Rivières, anguilles et bois.

2 bateaux avec bois et foin.

Boston Ideal. La soirée qui donnera lundi, au Tara Hall, rue Ste-Anne, le "Boston Ideal Banjo, Mandolin et Guitar Club" aura certainement l'attrait de la nouveauté, car nous ne sachions pas que ces instruments aient été entendus ici, manés par des artistes de la force de ceux qui composent ce club. La Mandoline, éryonous, est tout-à-fait inconnue à Québec, et le Banjo et la Guitare, sous l'habile exécution des membres du Boston Ideal, seront une révélation pour la plupart des auditeurs. Dans la charmante salle de l'Institut littéraire St-Patrick où tout est nouveau, éclairé, décoré et lumineux, et où nous dit-on, l'acoustique est excellente, les instruments exotiques du "Boston Ideal" devront produire un effet magique. Les sièges se sont réservés avec rapidité hier soir. L'hôteur de musique A. Levesque, qui fera présenter que la visite du Boston Ideal à Québec sera saluée par un auditoire nombreux et fashionable.

Élection municipale. On nous écrit: "L'élection des sept conseillers pour la municipalité du village de St-Joseph, Beauce, nouvellement érigé, a eu lieu lundi, le 4 novembre courant. Ont été élus: M. M. Zéphirin Vézina, protonotaire; Sévère Thibierge, avocat; Joseph Jacques, marchand; Lucide Lessard, marchand; Narcisse Drouin, charbon; Thomas Poulin, menuisier; Vital Jacques, cultivateur.

La première réunion du Conseil aura lieu lundi, le 11 courant. M. Vézina sera certainement élu maire. M. Auguste Chas, le populaire député-protonotaire, sera choisi comme secrétaire-trésorier.

Il n'y a pas eu de contestation; c'est assez dire que le choix des conseillers est excellent et que tout le monde est satisfait.

St Joseph, Beauce, 8 nov. 1889.

Remercement au courage. Le matelot James Barber, de la frégate anglaise Lily, qui lors du naufrage de celle-ci, le mois dernier, à Belle-Isle, a nagé jusqu'à terre avec le câble destiné au sauvetage, a été fait officier breveté et a en outre été décoré de la médaille Albert.

Robert Fraser, le jeune mousse qui, après avoir atteint la terre à la nage, a réussi au milieu de l'obscurité et de la violence de la tempête à se saisir de la voile et à se rendre au phare pour télégraphier à la frégate "Emerald" la nouvelle du naufrage, a été fait aspirant de marine de première classe.

Marché de nouveautés. Le marché de nouveautés est plus actif depuis ces jours derniers. Les marchands qui demeurent à la campagne sont en grand nombre à Québec. Les maisons de gros rapportent que la collection se fait beaucoup plus facilement depuis quelques jours.

Service des vigoureux. 8 novembre 1889. 10 h. a. m.

L'Islet.—Temps clair, vent E. Montant, 2 h. p. m., le Erl King.

Rivière du Loup.—Temps clair, vent N.-O. Montant, 12 h. p. m., un steamer.

Pointe au Père.—Ciel nuageux. Vent S.-O. Montant, 2 h. p. m., un steamer; 10 h. a. m., le Toronto.

Matane.—Temps clair, vent S.-O. Rivière à la Martre.—Temps clair, calme. Descendant, 9 h. 30 a. m., le Lake Winnipeg; 10 h. 30 a. m., l'Hiériban; 1 h. p. m., le Parisien.

Cap Madeleine.—Temps clair, froid. Vent N.-O. Montant, 11 h. 30 a. m., l'Ashtone. Descendant, à midi, le Lake Winnipeg; 1 h. p. m., l'Hiériban; 2 h. 30 p. m., le Parisien.

Fame Point.—Temps clair. Vent N.-O. Descendant, 2 h. p. m., le Lake Winnipeg.

Mingan.—Temps clair. Vent O. La goélette Kate est à l'ancre ici.

Magpie.—Montant, 1 h. p. m., le Otter.

NAISSANCE. A Saint-Roch, le 7 courant, Madame Eug. Talbot, architecte, un fils. 6 j.

BULLETIN QUOTIDIEN DES DÉCÈS. Notre-Dame de Québec. Aucun décès.

FAUBOURG SAINT-ROCH. François-Xavier-Edgar-Pamphile, fils de sieur F. X. Dion, à l'âge de 17 ans, rue du Pont.

Marie-Catherine, enfant de M. H. A. Paré, épicière, rue du Roi.

FAUBOURG SAINT-JEAN-BAPTISTE. Aucun décès.

FAUBOURG SAINT-SAUVEUR. Marie-Zélie, fille de Jean Dumont, journalier, rue Arago, âgée de 4 ans.

NOTRE-DAME DE LÉVIS. Aucun décès.

DÉCÈS. Dion.—Hier matin, le 8 novembre 1889, à l'âge de 17 ans et 4 mois François-Xavier-Edgar Pamphile, fils aîné de sieur F. X. Dion, employé de la maison A. Côté & Cie.

Il était un des pages de l'Assemblée législative. Son service aura lieu lundi matin à 10 heures, à l'église St-Roch et la sépulture à l'église St-Charles. Le convoi funèbre laissera le No. 61, rue du Pont, à 9 h. 30.

Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister.

Paré.—Le 8 du courant, à l'âge de six ans et dix mois, Marie-C